

Que deviennent vos déchets ?

Les papiers et emballages = matières premières

Lorsque vous jetez un pot de yaourt dans votre bac jaune, celui-ci est collecté et transporté avec tous les autres papiers et emballages du territoire vers le centre de tri situé à Villers-Saint-Paul. Ce centre est le plus performant de France. Il est doté des meilleures machines et d'innovations techniques exclusives. **Il peut trier jusqu'à 60 000 tonnes de papiers et d'emballages par an et séparer 20 matières différentes. Il peut séparer les petits emballages, comme la capsule de café, les opercules, les petits papiers.**

La chaîne du tri est également très rapide. Il suffit de quelques minutes aux matières entrantes pour être séparées compactées et ressortir sous forme de balles d'une même matière avant d'être à nouveau dirigées vers une usine spécialisée qui la transformera par exemple en paillettes s'il s'agit de plastique.



Traçabilité et transparence

Les emballages et papiers issus du tri sont vendus à de recycleurs majoritairement nationaux ou européens pour être transformés et recyclés.

Quelques exemples de destinations :

- > Le papier est transporté majoritairement à Norskeskhog à Golbey, dans les Vosges ;
- > Le carton est transporté localement sur les usines du groupe SAICA ou DS Smith.
- > Les bouteilles PET sont transportées en région Parisienne sur une usine SITA/PAPREC, recyclage pour refaire des bouteilles.
- > Le PEHD est transporté dans une usine en Bourgogne (Plastiques de Bourgogne).
- > L'acier sont transportées à DUNKERQUE chez ARCELOR.
- > Les refus de tri sont traités au Centre de Valorisation Énergétique à Villers-Saint-Paul.

La gestion de ces produits s'inscrit dans le cadre d'une convention FEDEREC signée avec PAPREC GROUP.

Citeo : Que devient ma boîte en carton ? #SUIVEZMOI

Les déchets ménagers = énergie

Les déchets non recyclables sont acheminés au Centre de Valorisation Énergétique du SMDO situé à Villers-Saint-Paul. Les déchets qui y sont brûlés libèrent de l'énergie. Celle-ci peut être utilisée en chaleur ou en électricité.

Les résidus issus de cette combustion, appelés mâchefers, sont utilisés comme matériaux de construction.




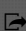
Les déchets verts = engrais naturel

Les déchets verts collectés en porte-à-porte chez l'habitant ou par les services techniques des collectivités sont acheminés vers des plateformes locales pour y être valorisés.

Cette valorisation organique permet de fabriquer du compost qui sert d'engrais naturel.



EN SAVOIR PLUS

- > [Le compostage individuel](#)
- > [Le centre de Valorisation](#) 
- > [Citeo #triercestdonner](#) 

Communauté de Communes des Pays d'Oise et d'Halatte

1 rue d'Halatte - BP 20255
60722 Pont-Sainte-Maxence Cedex
Tél. :

Ce site utilise des cookies et vous donne le contrôle sur ce que vous souhaitez activer

OK, tout accepter